

Au sein des ESSMS, l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) induit de nombreux changements, notamment la dimension pluriannuelle des prévisions budgétaires (inscription dans un CPOM) ainsi qu'une anticipation de l'impact financier des choix budgétaires.

Objectifs de la formation

Apporter aux professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux une connaissance approfondie du nouveau cadre budgétaire et tarifaire EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses).

Contenu pédagogique :

Tour de table : recueil des attentes et des questionnements des participants quant à la thématique de la formation.

1. Présentation de ce nouveau cadre budgétaire et tarifaire

- Les principales différences avec le cadre budgétaire et tarifaire « classique » des ESSMS : tarification « à la ressources », contractualisation pluriannuelle avec les Autorités administratives de contrôle et de tarification dans le cadre d'un CPOM.
- Les 4 composantes de l'EPRD et leur enchaînement logique
 - Le (s) comptes de résultat prévisionnel (s)
 - Le tableau de détermination de la CAF
 - Le tableau de financement
 - Les variations du fonds de roulement et de la trésorerie (compte-tenu d'une estimation du montant du besoin en fonds de roulement).
- Les principaux critères d'élaboration d'un EPRD
- Les règles de transmission et d'approbation d'un EPRD. Les motifs de rejet d'un EPRD par l'Autorité de tarification
- Les réalisations budgétaires : l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD). Règles et choix d'affectations des résultats

2. Les prévisions financières pluriannuelles dans le cadre de l'EPRD / PGFP

- Présentation du Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) composante à part entière de l'EPRD.
- Les principes d'élaboration d'un plan pluriannuel de financement :
 - Positionnement des éléments venant augmenter ou diminuer le FRNG
 - Positionnement des éléments venant augmenter ou diminuer le BFR

Le nouveau cadre budgétaire des ESSMS : l'EPRD

- Les principaux leviers d'action et points de vigilance dans l'élaboration de prévisions financières pluriannuelles : positionnement pluriannuel des investissements, durées d'amortissement, capacité d'emprunt mobilisation de subventions d'investissement, objectif d'un montant minimal de liquidités.
- L'ajustement du Plan : marges de manœuvre et optimisation des emprunts éventuellement nécessaires.

Démarche pédagogique

Apports théoriques étayés par des fiches pédagogiques élaborées par le formateur.

Questions / réponses

Réalisation d'études de cas.

Durée

2 journées d'une durée de 6 heures.

Public concerné

Directeurs d'établissements et services, directeurs et responsables administratifs et financiers.

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter si des aménagements sont nécessaires.

Le nombre minimum de stagiaires doit être de 8 et le nombre maximum est porté à 15 stagiaires.

Délai de réactivité

Pour toute demande d'action de formation, l'ETSUP s'engage à faire parvenir un devis personnalisé dans les 15 jours et à proposer un calendrier dans un délai d'un mois à compter de la demande initiale.

Prérequis

Connaissances de la structure et du rôle des documents de synthèse comptable : bilan et compte de résultat.

Connaissances de base de gestion financière capacité d'autofinancement et indicateurs de l'équilibre financier).

Evaluation :

En fin de formation, chaque participant sera amené à s'interroger sur certains effets repérables en termes de compréhension des concepts et méthodologies et de leurs appropriations pour les mettre en œuvre dans la pratique professionnelle.

Bilan

Lors de la dernière journée, un bilan « à chaud » est effectué conjointement avec l'intervenant, les stagiaires, un responsable institutionnel.

Un questionnaire d'évaluation du module de formation sera rempli par chaque participant. Une attestation de formation sera transmise aux stagiaires.



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

Le nouveau cadre budgétaire des ESSMS : l'EPRD

Formateur Etsup

La formation sera assurée par un-e intervenant-e, formateur-riche à l'Etsup.

Contact

Beatriz NUNES DOS SANTOS, Assistante de projet

Tél 01 84 17 11 14

fc@etsup.com

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

33 avenue du Maine, 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451